

LES POPULATIONS DE BENI ET DE BUTEMBO (RD CONGO) OU LE COURAGE DE LA LUTTE POUR LA DÉMOCRATIE

**Christian MUKADI
Ilunga**, Jésuite.
Tokyo/Japon.
mukadichristian04@
gmail.com

Introduction

Du cycle électoral en cours en RD Congo, plusieurs aspects peuvent être analysés : le contexte sociopolitique dans lequel les élections se sont déroulées ; le rôle joué par les parties prenantes [le gouvernement, la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI)] et les candidats à différents niveaux des scrutins) ; le rôle qu'ont joué les observateurs, les médias ainsi que la communauté internationale ; la question de la vérité des urnes, corollaire à la traçabilité des résultats des votes, etc. Toutefois, dans ce tableau alambiqué, un fait aux apparences banales a attiré l'attention de plus d'un observateur de la société congolaise : les élections organisées par les populations de Beni et de Butembo, le 30 décembre 2018. En effet, en dépit de la suspension, par la CENI (décision qui ne relève pas de ses attributions !), des scrutins présidentiel et législatifs dans ces circonscriptions, la population s'est organisée avec les moyens de bord pour avoir un scrutin¹.

Dans les lignes qui suivent, nous essayons de prendre en charge l'acte posé par les populations de Beni et de Butembo. Nous chercherons à saisir le sens et la signification des scrutins de Beni et de Butembo en les situant dans un contexte global, politique et social, afin d'en tirer les leçons qui s'imposent pour

1 Dans sa décision N°055/CENI/BUR/18 du 26 décembre 2018, la CENI a décidé de reporter les élections dans les circonscriptions du territoire de Beni et les villes de Beni et de Butembo dans le Nord-Kivu suite à l'épidémie de la fièvre à virus Ebola qui ravage la contrée ; et à Yumbi dans le Maï-Ndombe suite à la situation sécuritaire précaire. De surcroît, dans son message de fin d'année à la nation, le président sortant - Joseph Kabila - a appelé les populations de ces circonscriptions électorales au calme parce qu'elles vont exercer leur droit civique dès que la situation sera maîtrisée. Toutefois, les populations de Beni et de Butembo ont décidé d'organiser leurs propres élections comme prévu dans le calendrier initial publié en Novembre 2017, avec les matériaux de fortune trouvés dans les entrepôts de la CENI.

notre société qui manque encore assez d'audace de théorisation du quotidien tragicomique d'un peuple en quête d'un espace de vie qui donne des raisons d'espérer.

L'histoire récente de la lutte pour l'alternance au Congo-Kinshasa

L'histoire récente de la RD Congo nous informe que les élections qui se sont déroulées le 30 décembre 2018 sont le fruit d'une longue patience et des efforts de plusieurs acteurs tant congolais qu'étrangers. Si certains lisent dans le processus électoral en cours la résolution du peuple congolais à mettre fin à un régime politique qui semble être en mal de répondre à ses besoins, même primaires, d'autres voient dans ce cycle électoral la détermination de la classe politique à consolider la démocratie et un État véritablement souverain et indépendant² au cœur du continent africain. Certes, ce clivage traduit le positionnement de chaque locuteur. Chacun lit la situation sociopolitique du pays selon qu'il sympathise ou pas avec telle ou telle famille politique.

Toutefois, il est un fait que ces élections ont été précédées par une histoire. Une histoire d'extorsion de la loi fondamentale qui s'est enlisée avec la prise en otage d'un peuple par un club d'amis – sous les auspices des multinationales – qui gère le pays à sa guise. Une histoire de crise de légitimité de la quasi-totalité des institutions qui a conduit à des conciliabules et négociations (Concertations Nationales en 2014, Dialogue de la Cité de l'Union Africaine en 2015 et de la CENCO en 2016, etc.). Ces forums semblaient ambitieux et déterminants pour résorber la crise congolaise, parce qu'ils avaient pour vocation d'être des lieux de la *discussion rationnelle* en vue de construire un vivre-ensemble juste et harmonieux. Cependant, les résolutions de ces forums ont été vidées de toute leur substance par une mise en application basée sur le débauchage et la « prostitution politique » sans précédent. Cette pratique a conduit à une situation où les alliés d'avant le dialogue sont devenus des adversaires après le dialogue. Comme conséquence, la frustration sociale s'est métastasée, et le manque de confiance dans la classe politique a augmenté. Entretemps, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, il y a eu des pressions politiques, économiques, financières et diplomatiques sur la classe politique au pouvoir ; mais aussi le sang a coulé. Des jeunes congolais ont coloré en rouge le sol congolais³. Le sang, les menaces, les injures, les profanations des lieux de cultes et tant d'autres formes d'atrocités et de violences ont été le prix à payer pour arracher l'*alternance* au sommet de l'État. Les acteurs de l'ordre politique

2 Cf. Interview de Joseph Kabila avec Collette Brackman publiée dans le journal *Le Soir*. https://plus.lesoir.be/193185/article/2018-12-01/joseph-kabila-au-soir-mon-successeur-aura-surtout-besoin-de-dignite#_ga=2.210577109.1962294469.1548466778-176372016.1507549181. Consulté le 26/01/2019 à 10H 40'.

3 L'on peut se rappeler tous ces jeunes tués par la police et l'armée durant les marches organisées pour l'alternance démocratique.

en place ont donc refusé d'être des Êtres *par et pour soi-même, par et dans l'articulation de l'avoir et du faire, selon un ordre qui exclut la violence et l'arbitraire*⁴.

Au cœur de cette histoire de lutte, se trouvent des jeunes congolais ; et en particulier les mouvements citoyens. Ces jeunes qui ont compris que la vie dans l'espace congolais est devenue un terme ambigu, refusent que même l'espérance ne leur soit arrachée. Ils ont sifflé (*Filimbi*) pour que nous puissions être tous mobilisés dans la lutte contre une société où les gouvernants vivent dans le luxe, l'opulence et l'aisance, alors que les gouvernés vivent dans une précarité indescriptible. Ces jeunes n'ont ménagé aucun effort pour exprimer leur consternation contre une forme d'humiliation sociale dont ils sont la victime. À travers la peinture, la musique, l'écriture, les réseaux sociaux ainsi que par des actions de terrain, ils se sont engagés et ont lutté pour le changement (*Eccha, Lucha*) de l'ordre social. Ni le gaz lacrymogène, ni la prison, ni les tortures, voir même la mort – de quelques-uns des leurs – ne les ont fait reculer⁵. Cette histoire macabre doit être gravée dans notre mémoire collective présente et future, parce qu'il s'agit là d'une étape dans notre longue marche vers la liberté.

Les populations de Beni et de Butembo : Enjeux de la lutte pour une société qui donne des raisons d'espérer

Depuis quelques années, la région de Beni et de Butembo est devenue l'un des épicentres de la contestation contre l'ordre politique actuel au Congo-Kinshasa. Le nombre des jeunes engagés dans les mouvements citoyens est en croissance continue. Ces jeunes ne réclament rien d'autre qu'une vie plus humaine : la sécurité, l'eau, l'électricité, l'école, la santé.

En effet, connu pour ses ressources naturelles stratégiques, l'Est de la RD Congo en général, Beni et Butembo en particulier, est devenu le terrain sur lequel se joue une des tragédies humaines contemporaines les plus macabres. Depuis plus de deux décennies, les groupes armés de tout acabit – avec le *Allied Democratic Forces* (ADF) en tête – se battent nuit et jour sur les corps humains afin de contrôler les mines de coltan, de cassitérite ou d'or⁶ sous le silence complice du régime au pouvoir et de la communauté internationale. Hélas, la campagne *Je suis Beni* n'a pas pu anéantir la cruauté des acteurs d'un système économique basé sur la guerre comme moyen d'accumulation des richesses. Beni et Butembo demeurent parmi les régions du Congo où bébés, filles, jeunes femmes, mères, grands-mères,

4 EBOUSSI-BOULAGA, *La crise du Muntu*, Paris, Présence Africaine, 1977, p. 13.

5 Nous faisons référence à des activistes tels que Rossy Mukendi, Luc Nkulula, etc.

6 DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO, 1993-2003 : Report of the Mapping Exercise documenting the most serious violations of human rights and international humanitarian law committed within the territory of the Democratic Republic of the Congo, between March 1993 and June 2003, August 2010, pp. 354-355.

et aussi les hommes sont si pas violés, souvent en public et en collectif, tués – au propre comme au figuré – de la façon la plus cruelle⁷.

Cette situation d'insécurité accompagnée d'une pauvreté ignoble, donne au peuple l'impression d'être abandonné par ceux qui sont censés s'occuper de lui. Ainsi la vie à genoux a constitué le creuset où des milliers de jeunes trouvent l'énergie nécessaire pour s'engager dans l'invention d'un espace de vie qui donne des raisons d'espérer. Le désir de construire un espace de vie plus humanisant grâce à un ordre politique juste constitue la clé de lecture de la mobilisation de la population pour exprimer son ras-le-bol envers l'ordre sociopolitique en place. C'est en ce sens que Alain Nzadi soulignait le fait « qu'elle était révolue l'époque où les populations, timorées et réduites au silence par un pouvoir au bout du canon, accordaient un chèque en blanc aux gouvernants qui n'avaient de compte à rendre à personne, ou presque »⁸. Il s'agit là d'une observation lucide de la société congolaise. L'acte posé par les populations de Beni et de Butembo permet de vérifier le constat de Alain Nzadi. Le peuple congolais est acquis à une lutte pour la rupture avec tout système de gouvernance qui ne donne pas des raisons d'espérer.

En effet, contrairement à la décision de la CENI, à Beni et à Butembo, la population a organisé ses propres scrutins. Les bureaux de vote ont été ouverts en plusieurs lieux ; entre autres sur le fameux terrain de Kalinda⁹. Vieux et jeunes étaient alignés dans un ordre monastique devant des bureaux de vote pour accomplir leur devoir civique comme l'affirmait cet électeur : « nous sommes venus ici au terrain de Kalinda pour voter. Nous avons le droit de voter comme les gens de la ville de Goma ou de Bukavu. C'est la raison pour laquelle vous voyez ici ces gens qui sont (là) pour voter. La ville de Beni est dans la République démocratique du Congo. On ne peut pas nous priver du droit de vote »¹⁰. Au rond-point Nziapanda de Butembo, la situation était similaire : pas de machine à voter ; les agents électoraux improvisés se cotisent pour acheter des cahiers dans lesquels ils arrachent des papiers à la volée, les découpent en petits morceaux pour servir de bulletin de vote. C'est sur ces bouts de papier que les électeurs marquent les différents numéros de leurs candidats aux différents scrutins à l'aide d'un stylo. Les instructions sont clairement données aux électeurs qui étaient obligés de se présenter avec leurs cartes d'électeurs : l'on commence par le numéro du président, puis celui du candidat à la

7 Denis MUKWEGE, Discours prononcé à Oslo, le 10 décembre 2018, lors de la cérémonie de la réception du Prix Nobel de la paix 2018. Lire l'entièreté de ce discours dans *Congo-Afrique* (janvier 2019), n°531, pp. 55-62.

8 Alain NZADI, « L'Afrique centrale, sous la menace de l'épée de Damoclès ? » in *Congo-Afrique* (octobre 2017), n°518, p. 773.

9 <https://www.capital.fr/economie-politique/rdc-privée-delection-beni-releve-le-defi-et-defie-kinshasa-avec-son-propre-vote-1321547>. Consulté le lundi 28/01/2019 à 16h 53'.

10 https://www.rtb.be/info/monde/detail_elections-en-rdc-un-bureau-fictif-pour-des-citoyens-privés-de-vote?id=10107998. Consulté le lundi 28/01/2019 à 17h 05'.

députation nationale et enfin celui à la députation provinciale. Après cette étape, on glisse son bulletin de vote dans un carton qui sert d'urne. Les opérations de dépouillement des bulletins de votes, qui se sont poursuivies jusque tard dans la soirée, se sont déroulées au vu et au su de ceux et celles qui le désiraient. Pour limiter les risques de contamination de la fièvre à virus Ebola – qui était la principale raison du report des scrutins dans ces circonscriptions – les électeurs de Beni et de Butembo ont observé toutes les mesures d'hygiène lors du vote comme l'a affirmé cet électeur : « on nous a demandé de nous laver les mains, nous avons été vaccinés, nous avons prévu même le désinfectant, le Bactigel pour les mains »¹¹.

Ce tableau que nous venons de dépeindre laisse apparaître en filigrane que ce qui s'est passé à Beni et à Butembo est la résultante d'une ardente aspiration à la rupture avec la classe politique actuelle ; aspiration ravivée par un cycle électoral interrompu et reporté à plusieurs reprises (2016, 2017 et 23 décembre 2018). Certes, il y a ceux qui ont vu dans l'acte posé par les populations de Beni et de Butembo une manière d'exorciser la frustration subie par le report des élections. Sans pour autant remettre en question ce point de vue, nous pensons qu'il serait opportun de prendre au sérieux les deux questions qui recoupent l'opinion, à savoir : quel est le statut de ces élections ? Et quel est le signifié de ce qui s'est passé à Beni et à Butembo, le 30 décembre 2018 ?

Quel est le statut des élections organisées par les populations de Beni et de Butembo ?

Dans un pays où le peuple est sacrifié sur l'autel des intérêts de la « couronne », les réponses aux questions sociétales sont souvent teintées d'un juridisme clos et auto poétique. Ainsi, pour plusieurs, les élections organisées par les populations de Beni et de Butembo ont été fictives, illégales, voir une vaste blague. De telles réponses nous paraissent trop faciles dans la mesure où la question du statut de ces élections nous met à la croisée de la philosophie politique et de la philosophie du droit. Ces deux disciplines peuvent en effet nous permettre de cerner deux notions importantes à même de nous aider à qualifier le statut de ce qui s'est passé à Beni et à Butembo, le 30 décembre 2018 : la *légalité* et la *légitimité*.

Ainsi, la première question qui recoupe l'opinion au sujet des élections de Beni et de Butembo peut aussi être reformulée comme suit : les élections organisées par les populations de Beni et de Butembo étaient-elles légales et légitimes ? À ce sujet, nous nous tournons vers deux auteurs, à savoir Carl Schmitt et Paulin Manwelo.

Carl Schmitt est parmi les auteurs qui ont abordé de manière systématique la notion de légalité et de légitimité. La démarche de Schmitt

¹¹ <https://www.capital.fr/economie-politique/rdc-privee-delection-beni-releve-le-defi-et-defie-kinshasa-avec-son-propre-vote-1321547>. Consulté le lundi 28/01/2019 à 17h 20'.

consistait à fonder la légalité sur un discours extra-légal afin de sortir d'un juridisme béat dans lequel baignait la république de Weimar qu'il qualifiait d'État législatif. Par État législatif, Schmitt entend une organisation étatique qui prend la forme d'un système de légalité fermé sur lui-même¹². Ainsi, la question décisive pour Schmitt c'est de savoir qui au bout du compte aura en main la puissance légale et constituera son pouvoir sur un fondement nouveau, au moment où l'ensemble du système légal sera jeté de côté¹³. Son approche reste éclairante pour nous ; elle nous aide à voir la légitimité comme issue d'une perspective envisageant le citoyen comme auteur du droit. Cette approche se compose de deux éléments : d'abord, une conception instrumentale du droit et, ensuite, une conception existentialiste de la société, de la politique et du droit¹⁴. Ainsi, la légalité est, d'une part, saisie comme conformité au droit et à la loi comme instruments destinés à réguler la vie en société ; d'autre part, elle est comprise comme paradigme extra-juridique qui « porte » le droit et la loi dans leur interaction avec les forces sociales. Celles-ci sont ici comprises comme l'origine et le destinataire du droit et de la loi.

Dans sa réflexion sur la question de la légitimité du pouvoir politique, Paulin Manwelo fait une pertinente différence entre la notion de légalité et de légitimité. Il pense que la légalité a affaire au droit et à la loi qui établit les principes selon lesquels le pouvoir politique doit être acquis et exercé dans une organisation sociétale. Le principe de la légalité définit ainsi le cadre institutionnel et juridique du pouvoir politique. Quant à la légitimité, elle sous-entend deux aspects : la validité du pouvoir politique à son acceptabilité par les gouvernés¹⁵. Cette approche reste éclairante lorsqu'on cherche à qualifier le statut d'un scrutin électoral : la légalité a affaire à la loi comme instance qui définit le cadre juridique dans lequel le processus électoral est défini et s'organise, et la légitimité sous-entend la validité et l'acceptabilité des élections et de ses résultats par les électeurs.

Partant des théories de Carl Schmitt et de Paulin Manwelo, il nous paraît clair que si nous voulons qualifier le statut de l'acte posé par les populations de Beni et de Butembo, et considérer toute sa charge sémantique, il nous faudrait nécessairement nous placer dans la dialectique légalité-légitimité qui nous connecte à la réalité sociale. En ce sens, la question de la légitimité des élections organisées par les populations de Beni et de Butembo, le 30 décembre 2018, n'est plus à démontrer, et leur légalité ouverte à la discussion. Ces élections ont été légitimes dans la mesure où la population a

12 Carl SCHMITT, *Légalité et légitimité* ; C. Roy et A. Simard (Trad.), Montréal, Ed. Les Presses de l'Université de Montréal, 2015, pp. 38-39.

13 *Ibid.* p. 74.

14 Bjarne MELKEVIK, « Légalité et légitimité : réflexions sur les leçons de Weimar selon David Dyzenhaus », in *Les Cahiers de droit*, vol. 40, n°2, 1999, pp. 462-476.

15 Paulin MANWELO, « La question de la légitimité du pouvoir politique », in *Congo-Afrique* (octobre 2017), n°518, pp. 790-802.

joué son rôle d'origine et de destinataire du droit. Et, – si nous nous plaçons dans un paradigme extra juridique –, elles ont été « légales », dans la mesure où la population de ces circonscriptions électorales n'a pas accepté d'être exclu du cycle électoral ; un droit garanti dans la constitution qui leur a été confisqué par un système politique centré sur un discours juridique clos, auto poétique et coupé de son environnement social¹⁶.

Quel est le signifié de ce qui s'est passé à Beni et à Butembo le 30 décembre 2018 ?

Au matin du 30 décembre 2018, comme nous l'avons déjà dit, des bureaux de votes sont improvisés et équipés d'anciens matériaux de la CENI où de simples papiers A4 ou des papiers détachés des cahiers ont été utilisés comme bulletins de vote ; et de gros sacs comme urnes. Ce tableau aux apparences banales est d'une charge sémantique hors pair ; parce que dans cette banalité s'est livré un « combat pour la vie ». L'acte posé par les populations de Beni et de Butembo est l'expression de la lutte pour la (sur) vie dans un espace de vie où la violence, sous toutes ses formes, est quasi quotidienne. Cet acte nous invite à une certaine herméneutique sociopolitique. Ce travail d'observation et d'interprétation de nos réalités urge sur le continent comme l'affirme Achille Mbembe :

Il existe une division internationale du travail dans la recherche. Les chercheurs africains sont réduits au statut de collecteurs de données et tout le travail théorique se fait à l'extérieur du continent. Il faut transformer ce rapport qui fait de nous des informateurs. Nous devons récupérer le pouvoir d'interpréter nous-mêmes notre réalité¹⁷.

Nous devons ainsi chercher à saisir le sens et la signification des signes, des mots, des paroles et des actions qui constituent notre espace de vie.

La question qui reste donc pendante est celle du signifié de ce qui s'est passé à Beni et à Butembo, le 30 décembre 2018. En effet, lorsqu'on observe le contexte, les discours et les actions qui ont entouré les scrutins organisés par les populations de Beni et de Butembo, quatre éléments y transparaissent :

- a. Les élections de Beni et de Butembo sont, somme toute, une métaphore du cycle électoral en cours en RD Congo. Dans la mesure où les résultats publiés par la CENI sont politiques et non électoraux, le cas des scrutins de Beni et de Butembo est applicable aux scrutins de l'ensemble du pays : les résultats issus des urnes n'ont pas été pris en considération.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/01/20/a-dakar-la-recherche-africaine-se-reinvente_5411956_3212.html?utm_medium=Social&utm_source=Twitter&fbclid=IwAR05vRRKi2cfUWLXq0YHgl_VG0X-TiCgoQz6Fpf_Tp6YYM8-Rn_PC5qygG4#Echobox=1548009038. Consulté le 21/01/2018 à 15h15'.

- b. L'acte posé par les populations de Beni et de Butembo est révélateur de la crise de légitimité de l'ordre politique en place au Congo. En effet, si la légitimité évoque la validité du pouvoir politique et son acceptabilité par les gouvernés – fondement et justification de l'obéissance qui lui est due – le fait que les populations de Beni et de Butembo aie balayé du revers de la main la décision de la CENI et l'appel à la patience du président de la république est révélateur de la crise de légitimité des institutions du pays. Il est impérieux de construire cette légitimité, non pas sur une base juridique, mais sur une base extra juridique : délibérative et intersubjective.
- c. La détermination et l'engouement qui ont caractérisé les populations de Beni et de Butembo pour organiser le scrutin – coûte que coûte – même avec les moyens de bord est l'expression du désir de rupture. Il s'agit là d'un peuple résolu à mettre fin, de manière non violente, à un régime qui ne répond pas à ses attentes.
- d. Les conditions dans lesquelles se sont déroulées les élections à Beni et à Butembo, nous interpellent tous, chacun à son niveau, sur notre capacité à organiser des élections libres, transparentes et apaisées. En effet, ces élections se sont passées sans incident, contrairement aux circonscriptions où les agents de l'ordre étaient déployés pour maintenir l'ordre. La transparence qui a caractérisé le dépouillement des bulletins de votes nous appelle à revoir notre manière de considérer la démocratie. Celle-ci aurait comme caractéristique : la transparence et la traçabilité aussi bien des résultats des élections que de la gestion des affaires publiques.

Conclusion

Les élections organisées par les populations de Beni et de Butembo ne sont pas une grosse farce ni une vaste blague comme d'aucuns l'ont déclaré. Elles sont l'expression d'une lutte pour la (sur)vie. Elles sont l'expression du désir de rupture avec l'ordre politique en place. Ainsi, dans la banalité de l'acte posé par les populations de Beni et de Butembo, le courage et l'espérance d'un peuple qui ne voit son avenir que dans un clair-obscur se sont déployés. En organisant leurs propres scrutins, les populations de Beni et de Butembo a repris son rôle d'auteur et de destinataire du droit. En ce sens, la question de la légitimité ne se pose plus, et celle de la légalité s'ouvre à la discussion. En somme, les populations de Beni et de Butembo nous ont prouvé qu'il est possible d'organiser des élections libres, transparentes, et apaisées. ■